

Formulaire de diagnostic médical pour les athlètes ayant un handicap physique

Pour être éligible à la natation handisport, un athlète doit avoir un diagnostic médical précisant la nature de sa pathologie qui résulte en une incapacité permanent. Cette pathologie doit être éligible (article 7 dans le document règles et règlements de classification de la natation mondiale handisport).

L'évaluation de la déficience menée durant le processus de classification correspondra au diagnostic indiqué ci-dessous.

La fédération se réserve le droit de demander des informations complémentaires, si nécessaire. L'athlète ne pourra pas être soumis au test de classification, tant que les informations demandées n'auront pas été fournies.

Merci de compléter le formulaire.

Informations athlète

Nom de famille :	
Prénom(s) :	
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Date de naissance :
Club :	Mail :

Information médicale (à compléter par un médecin)

Diagnostic médical de l'athlète (état de santé) :	
Inclure la description de la (les) partie(s) du corps affectées et les limitations :	
Déficience(s) principale(s) résultant du diagnostic médical (Problème de santé):	
<input type="checkbox"/> Force musculaire déficiente	<input type="checkbox"/> Ataxie
<input type="checkbox"/> Déficience de la mobilisation passive	<input type="checkbox"/> Athétose
	<input type="checkbox"/> Hypertonie
	<input type="checkbox"/> Différence de longueur de jambe
	<input type="checkbox"/> Perte/déficience d'un membre
	<input type="checkbox"/> Petite taille (Hauteur : _____ cm)
L'état de santé est :	<input type="checkbox"/> Permanent <input type="checkbox"/> Stable <input type="checkbox"/> Évolutif <input type="checkbox"/> Variable

Année du début :		<input type="checkbox"/> congénital (naissance)
Éléments de preuve à joindre :		
Les preuves attestant le diagnostic ci-dessus DOIVENT être jointes :		
<input type="checkbox"/> Rapport du diagnostic médical et résultats de l'examen physique (par exemple échelle ASIA pour les athlètes avec une blessure de la moelle épinière, échelle Ashworth pour les athlètes avec paralysie cérébrale, rayons X pour les athlètes atteints de dysmélie, photos pour les athlètes avec amputation). La FFH se réserve le droit de demander des preuves supplémentaires du diagnostic comme défini aux articles 7.5 et 7.6 des règles de classification et règlements de WPS , incluant mais non limités à : <input type="checkbox"/> rapports de diagnostic supplémentaires (par exemple, EMG, IRM, scanner, rayons X, ...)		
Historique du traitement :		
Médication normale – liste posologies et raisons :		
Présence de conditions / diagnostics médicaux supplémentaires :		
<input type="checkbox"/> Déficience visuelle	<input type="checkbox"/> Déficience fonction respiratoire	<input type="checkbox"/> Hypermobilité / instabilité jointures
<input type="checkbox"/> Déficience intellectuelle	<input type="checkbox"/> Déficience fonctions métaboliques	<input type="checkbox"/> Déficience endurance musculaire (e.g. : fatigue chronique)
<input type="checkbox"/> Déficience auditive	<input type="checkbox"/> Déficience fonctions cardiovasculaires	<input type="checkbox"/> Autre : _____
<input type="checkbox"/> Troubles psychologiques	<input type="checkbox"/> Douleur	
Description :		
<input type="checkbox"/> Je confirme la véracité des informations ci-dessus		
Nom des docteurs :		
Spécialité médicale :		Tampons :
Adresse :		
Ville :	Pays :	
Téléphone :	E-mail :	
Signature :	Date :	